

# COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR DU 21/01/2025 - LIGUE ESCRIME CVL



En visio



Mardi 21 janvier 2025, à 19h



Membres présents : AUBAILLY Corinne, BUCQUET David, CAPPOEN Lucie, COQUARD Éléa, ECHE Régis, JALLET Gwladys, MARTIN Ghislain, LAROCHE Christophe, LE CLEAC'H Yannick, MORETTE Fabienne, MOSCAUD Magali, OGER Claire, OLIVIER Anne, MARCHESE Noémie, RONDIN Marie-Thérèse, TAHON Cyril, TRAVAUX Nathalie et VIZATELLE Bruno.



## 1. PRÉSENTATION DU MÉDECIN RÉGIONAL

Gishlain MARTIN, venant du club d'Orléans, devient notre médecin de Ligue. Il se chargera de vérifier et valider les demandes de double surclassement et entre dans la commission santé & handicap pour travailler sur des projets avec l'équipe en place.

Autre information : Magali MOSCAUD est la nouvelle référente Déontologie et Éthique du Centre-Val de Loire.

## 2. POINT SUR LES FINANCES DE LA LIGUE

État des lieux de nos finances : 107 000 € de "chiffre d'affaires" par an, dont 46 000 € charges de personnel (salaire Ketsia chargé) + 20 000 € honoraires David sur la vie sportive. Ce sont des montants que nous ne pouvons pas changer.

### Informations sur les recettes :

- Les subventions ne vont pas augmenter :
  - Le contrat pluriannuel avec le conseil régional n'est pas encore signé, mais nous savons déjà qu'il y a une baisse des budgets régionaux ;
  - Nous n'avons pas encore d'informations précises sur les subventions accordées par l'ANS ;
  - La FFE nous accorde 1 000 € dans le cadre de la participation à l'instruction des dossiers ANS.
- Les licences augmentent cette année, nous allons presque atteindre le montant que nous avons budgétisé pour l'année, ce qui est positif.
- La formation régionale pour les animateurs et éducateurs est désormais payante, ce qui nous fait des revenus supplémentaires.

Nous pouvons économiser sur les dépenses suivantes :

- Les évaluations des arbitres en formation : Jusqu'à la fin de la saison et en attendant le nouveau règlement d'arbitrage qui est en cours d'écriture, les arbitres en formation de la Ligue seront évalués par les maîtres Bucquet, Tahon et Laroche. Aucune facturation ne sera possible, ni remboursement de frais sans accord préalable de la Ligue. Les indemnités des arbitres en évaluation seront désormais payées directement par le club en charge des arbitres en formation (pas pas le club organisateur).
- Forfaits d'organisation : Nous passons de 200€ à 150€ par journée d'organisation pour les circuits régionaux et les championnats régionaux.

- Frais de déplacement : Le montant 0,6 € du km est un peu trop élevé (FFE est à 0,33€ par exemple). Il serait intéressant de mettre 0,42€ pour les déplacements occasionnels et appliquer deux tarifs différents : “gros rouleurs” et “petits rouleurs”. Montants à révéifier lors de la prochaine réunion.
- Assurance véhicule de Ligue : nous sommes actuellement à la MAIF et elle coûte cher, nous allons faire jouer la concurrence pour négocier un tarif plus intéressant ou changer de fournisseur. Montant à révéifier lors de la prochaine réunion.

Nous allons également réfléchir à comment obtenir plus de recettes pour la saison prochaine.

### 3. POINT SUR LE MATÉRIEL DE PISTE DE LIGUE

Nous avons eu un problème au niveau du matériel de piste de Ligue : des paires d'enrouleurs se sont retrouvées hors-services alors que nous n'en n'avions pas connaissance avant le prêt de matériel. Le maître Christophe Laroche s'est proposé pour réparer les enrouleurs qui ont été référencés comme défectueux sur la compétition qui s'est déroulée à Salbris.

La Ligue ne pourra pas acheter de matériel de piste cette année, contrairement à l'année dernière en raison de ses finances. Nous ferons des achats une année sur deux.

Concernant les réservations de matériel, c'est désormais le maître Christophe Laroche qui tranchera en cas de litige sur le matériel, dans le cas par exemple pour des compétitions nationales/régionales/de zone sont déplacées en cours d'année et que des doublons de réservation sur le même week-end.

### 4. POINT SUR LA VIE SPORTIVE

- Formation animateur-éducateur : effectif de 16 stagiaires, 250 € pour la formation d'escrime artistique (moins le montant du stage d'escrime artistique de Meung sur Loire), 450€ pour la formation d'escrime sportive. Laurence RAKOUTE vient pour une intervention sur l'éthique et déontologie le vendredi. 3 maîtres d'armes et un enseignant spécialisé en escrime artistique (Guillaume ENRICO) seront présents pour assurer la formation.
- Projet de création d'une nouvelle compétition au niveau de la zone : suite à la réunion de lundi dernier avec les collègues de la zone, une compétition par équipe de Ligue (2 équipes par Ligue) sera organisé le 1er juin 2025 pour les M15. *Date limite de candidature* : 24 février 2025

- Bilan intermédiaire de la saison :

- On répond aux attentes en termes de licences, bon retour des vétérans sur la vie sportive par rapport à l'année dernière, les effectifs des regroupements fleuret sont complets.
- La commission santé se structure en collaboration avec le médecin de ligue.
- Nous finalisons l'organisation de la journée de regroupement handi-valide du 31 mai 2025.
- Rencontre avec Tristan Palmier, référent de *Club Inclusif* : actuellement, nous avons uniquement une seule structure référencée "Club Inclusif" : Bourges Escrimes. Nous devons travailler main dans la main avec nos clubs pour les aider à se lancer dans ce programme.
- Le club Bourges Escrimes est candidat à l'Euro 2028 Escrime dans le cadre de bourges capitale de la culture 2028.
- Nous sommes en train de concrétiser le projet de la formation bi-qualifiante, en partenariat avec Décathlon et en collaboration avec Patrice DESPERELLE

***Yannick Le Cleac'h***

Président de la Ligue Régionale  
d'Escrime Centre-Val de Loire

**Ligue Régionale d'Escrime**

**Centre-Val de Loire**

1240 Rue de la Bergeresse

45160 Olivet

escrime.centre@gmail.com

07.77.31.40.07